



INVITATION

**103^{ème} assemblée des délégués (AD)
ordinaire 2022 du PEV Suisse**

Samedi 26 mars 2022



Fondation «Glockenhaus»

Halle polyvalente

Sihlstrasse 33

8021 Zurich

PROGRAMME

Dès 9h00

Arrivée des participants

Café et croissant de bienvenue

10h00

Ouverture de l'Assemblée

Lilian Studer, Conseillère nationale et Présidente du PEV Suisse

Méditation

à confirmer

Mot de bienvenue du PEV de la ville de Zurich

Ernst Danner, Président du PEV de la ville de Zurich

Sujets de votations et prises de positions

- **Votation sur le référendum sur la loi sur la culture et la production cinématographiques**

Pour : **Lilian Studer**, Conseillère nationale PEV (AG)

Contre : **Matthias Müller**, Président des Jeunes libéraux-radicaux suisses (ZH)

- **Votation sur le référendum sur l'arrêté portant approbation et mise en œuvre de la reprise du règlement européen relatif au Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)**

Pour : **Marianne Streiff**, Conseillère nationale PEV (BE)

Contre : **Priska Seiler-Graf**, Conseillère nationale PS (ZH)

- **Votation sur le référendum sur loi sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules**

Information : **Marianne Streiff**, Conseillère nationale PEV (BE)

12h15

Rapport annuel de la Présidente

Lilian Studer, Conseillère nationale et Présidente du PEV Suisse

Rapport et statistiques sur la vie du PEV Suisse

Roman Rutz, Secrétaire général du PEV Suisse

Comptes et bilan 2021 du PEV Suisse

Roman Rutz, Secrétaire général du PEV Suisse

Conclusion et clôture de l'Assemblée

Lilian Studer, Conseillère nationale et Présidente du PEV Suisse

13h00

Repas de midi

DÉTAILS PRATIQUES

Inscription et organisation

La journée est organisée par le PEV Suisse. Tous les membres et intéressés sont invités à participer à l'Assemblée des délégués. Les présidents des sections du parti sont priés de veiller à ce qu'elles soient représentées conformément aux statuts.

Une traduction simultanée de l'allemand vers le français sera proposée par l'intermédiaire de la plateforme *interactio* et de votre téléphone mobile avec ses écouteurs.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire en ligne à l'adresse <https://kool.evppev.ch/form/inscription-assemblee-des-delegues-zurich> ou par téléphone au 031 351 71 71 **avant le 23 mars 2022.**

Quelques jours avant l'AD, nous informerons, par courriel, les personnes inscrites au sujet des prescriptions sanitaires en vigueur à cette date. Merci pour votre compréhension.

Droit de vote

Chaque parti cantonal dispose de 2 délégués. En outre, les partis locaux et, en l'absence de tels partis, les partis régionaux ou cantonaux ont le droit de déléguer 2 délégués pour les premiers 40 membres. Pour chaque tranche supplémentaire de 20 membres, ils peuvent déléguer un membre supplémentaire. Les membres du Comité du parti ont également le droit de vote. Tous les autres membres du parti peuvent participer à l'AD avec voix consultative.

Participation aux frais

Une participation aux frais de **CHF 35.-** sera demandée pour le repas de midi (y c. boissons fraîches / café / thé toute la journée). Cette somme sera facturée à l'issue de l'AD. La participation sans repas de midi est gratuite.

Attention

La rencontre se déroulera dans la halle polyvalente de la Fondation «Glockenhaus». Merci d'utiliser l'entrée à la Sihlstrasse 33 (et non pas celle de l'hôtel Glockenhof).

Discussion / Prise de parole

Afin de permettre au plus grand nombre de participants de s'exprimer, nous vous demandons de respecter le temps de parole maximum de 2 minutes.

Documents préparatoires

Les documents préparatoires de l'AD seront disponibles sur www.evppev.ch/ad au plus tard le 24 mars 2022.

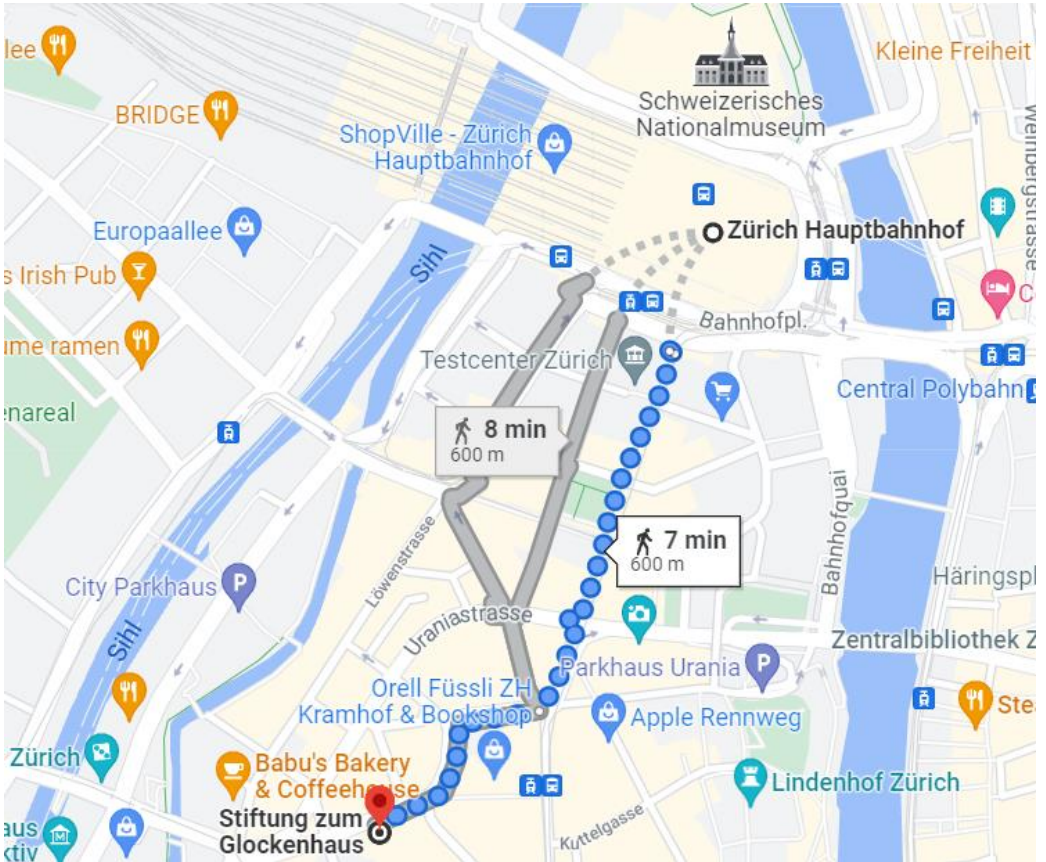
Horaires de train

| | | | | | |
|---------------|------|----------------|------|---------------|-----------|
| Genève dép. | 6h42 | Neuchâtel dép. | 7h58 | Delémont dép. | 7h42 |
| Lausanne dép. | 7h20 | Bienne dép. | 8h17 | Moutier dép. | 7h54 |
| Fribourg dép. | 8h04 | Zurich arr. | 9h30 | Bienne | 8h10-8h17 |
| Zurich arr. | 9h44 | | | Zurich arr. | 9h30 |

Accès au lieu de l'AD

Il est vivement conseillé de se rendre au lieu de l'AD par les transports publics.

Ce lieu est facilement atteignable en tram (6-7-11-13 Rennweg) ou à pied, en 7 minutes, depuis la gare de Zurich.



Nous nous réjouissons d'avance de votre participation nombreuse !

Cordiales salutations et à bientôt à Zurich,

Lilian Studer

Lilian Studer
Présidente

Roman Rutz

Roman Rutz
Secrétaire général

Parti Évangélique Suisse

Nägeligasse 9 | Case postale | 3001 Berne | 031 351 71 71
romandie@evppev.ch | www.evppev.ch/fr/actuel | 079 435 80 82